



Cordiale bienvenue à la séance d'information FUTUREMEM

27 janvier 2022

Participer avec slido.com

- Prendre son téléphone portable → scanner le code QR

ou

- Ouvrir le navigateur
- Saisir **slido.com**
- Entrer le code „**futuremem**“
- Presser «Enter»
- Choisir «Tous Plenum»
- ... et participer.



Programme de la séance

1. Bienvenue
2. Informations générales sur le projet
3. État de l'avancement des travaux du développement des professions
4. Projets partiels
 - Promotion des métiers
 - Concept de la pédagogie professionnelle et concept modulaire
 - Dénominations des professions
 - Procédure de qualification
5. Perspectives et préparatifs de la mise en œuvre
6. Place de marché
7. Clôture de la séance

Jörg Aebischer
T. Schumacher/R. Hehli
Andreas Schubiger

T. Schumacher
Clelia Bieler

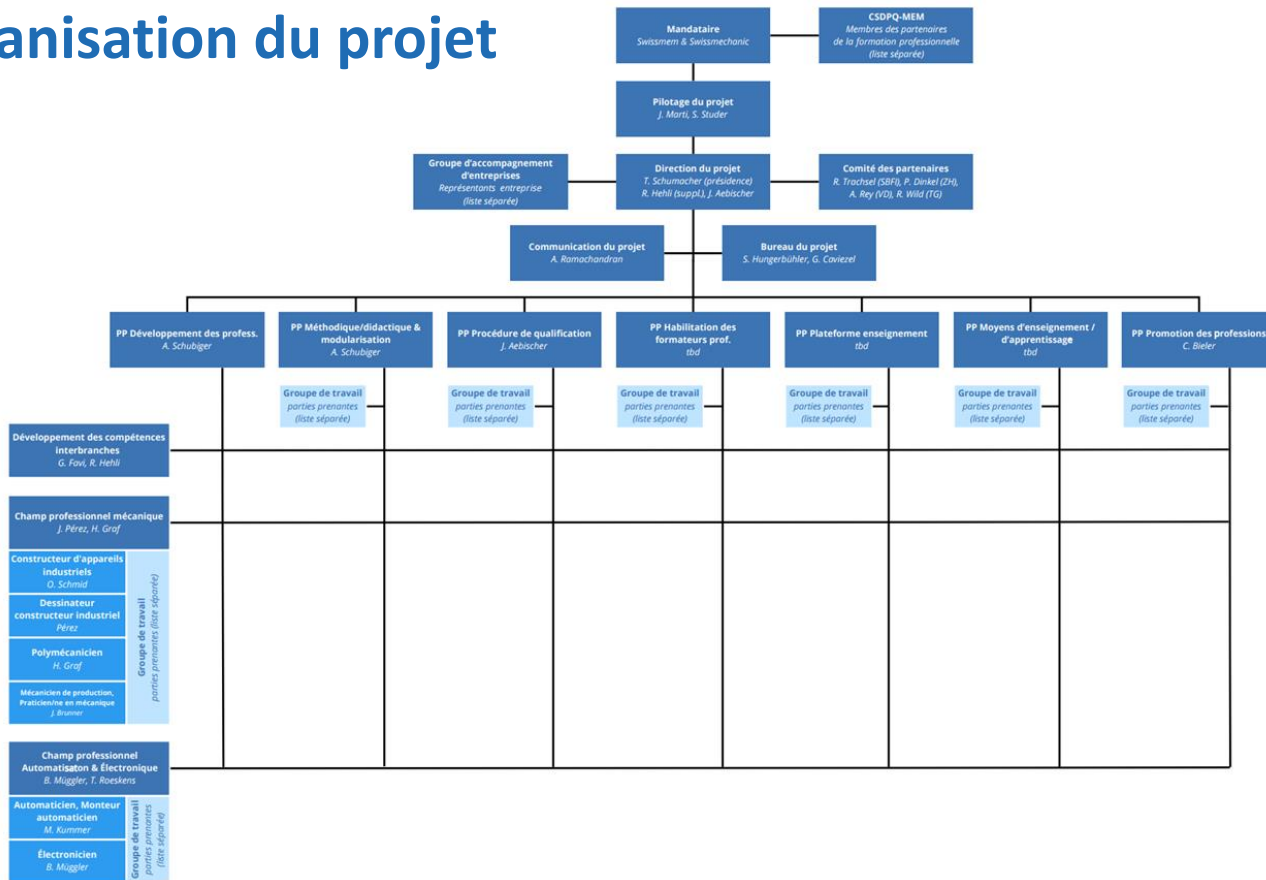
Andreas Schubiger
Thomas Schumacher
Jörg Aebischer
Thomas Schumacher
Jörg Aebischer
Jörg Aebischer



2. Informations générales sur le projet



Organisation du projet



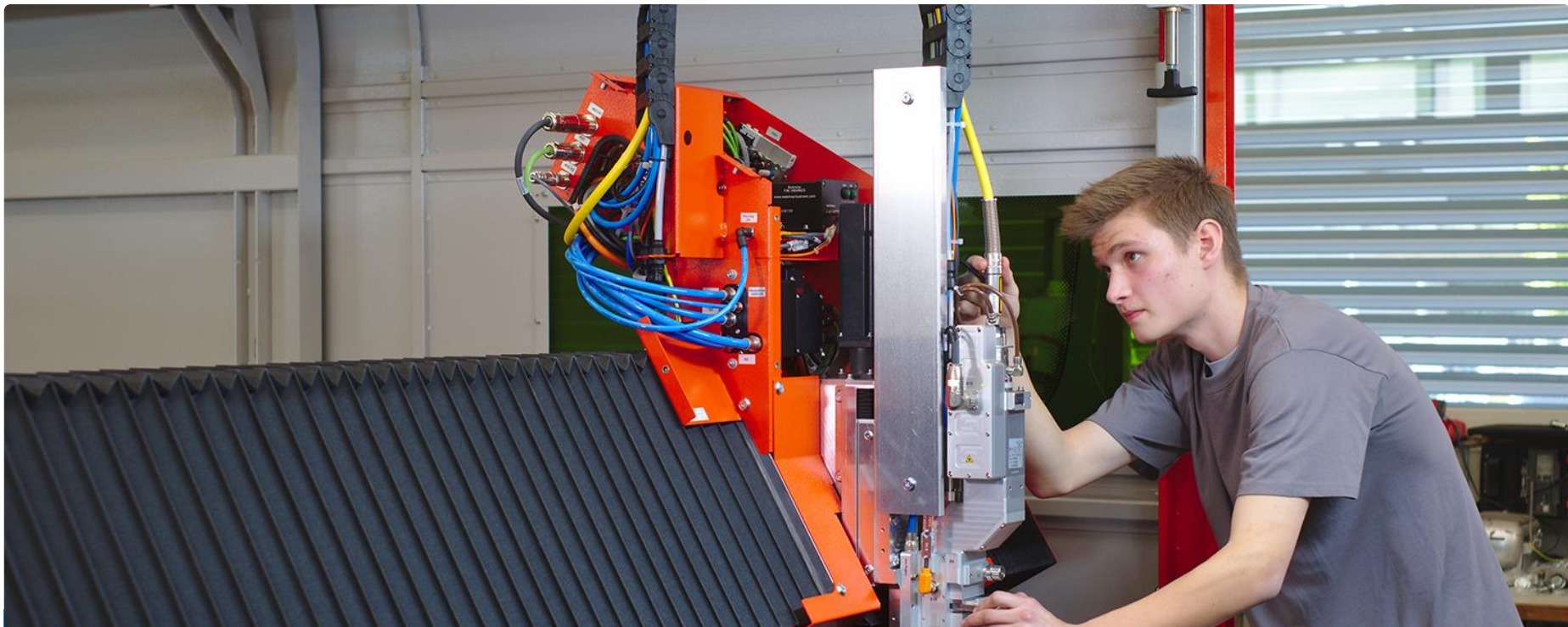
Vision du projet

«L'industrie MEM suisse reste compétitive au niveau national et global.

Dans ce but, les entreprises suisses forment un nombre suffisant de professionnels qualifiés MEM pour l'avenir.»

Objectifs – d'ordre qualitatif

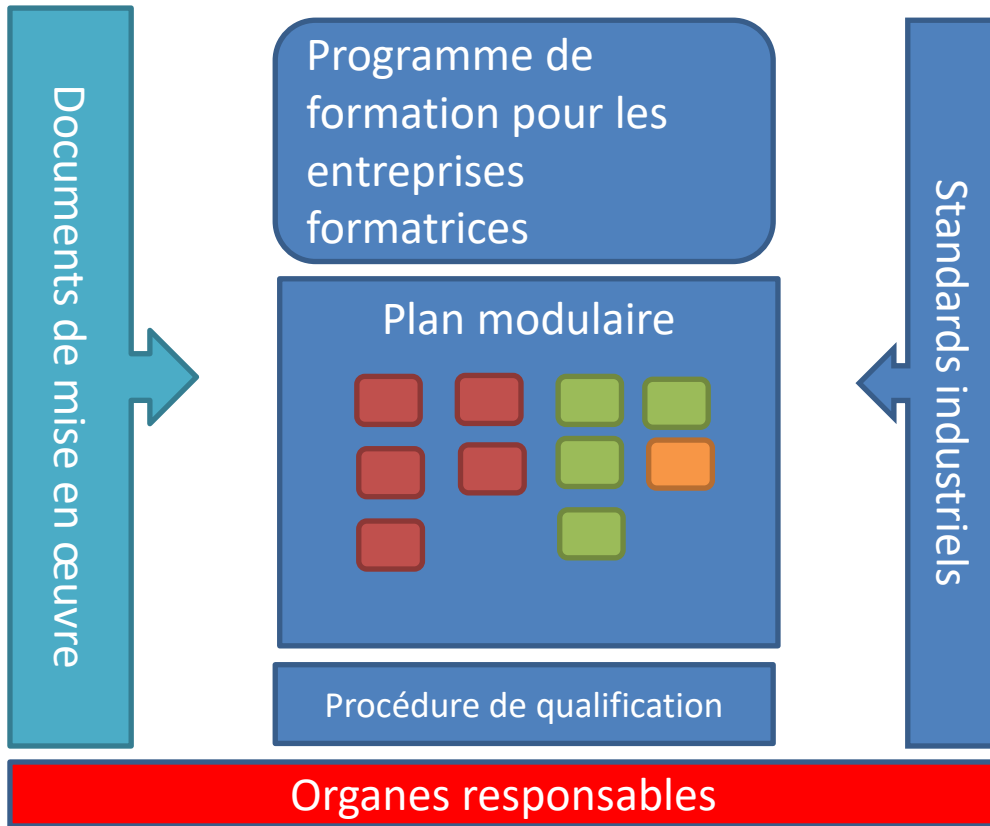
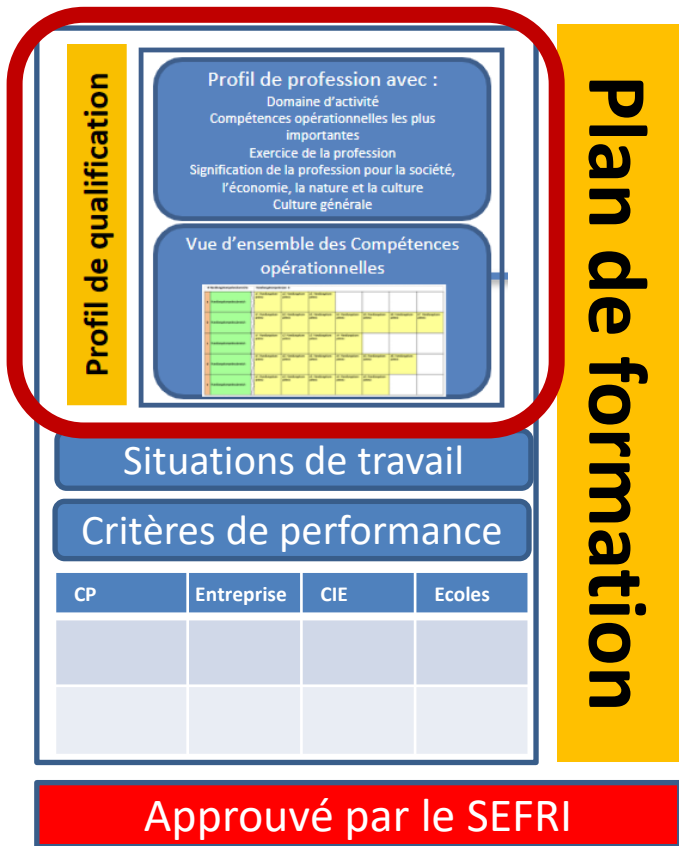
- Adaptation des formations aux:
 - **évolutions technologiques**
 - **évolutions économiques**
 - **changements sur le marché du travail**
 - **changements sociaux**
- Amélioration **des possibilités d'accès** à la formation professionnelle supérieure
- Promotion de **l'attractivité** et de **l'image**
- **Amélioration de l'accès** pour les jeunes et les **filles**
- **Meilleure coopération** entre les **trois lieux de formation**



3. État de l'avancement du développement des professions



VUE D'ENSEMBLE documents de base et responsabilités





8 Les profils de qualification

2 Berufsbild

Bleche, Rohre und Profile in Dinge verwandeln, die unser Leben erleichtern: Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ sind Spezialisten für Blech- und Schweisskonstruktionen sowie Rohrsysteme. Damit leisten sie einen wichtigen Beitrag zur wirtschaftlichen Entwicklung und Lebensqualität.

2.1 Arbeitsgebiet

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ sind in kleinen, mittleren und grossen Betrieben der Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie (MEM-Industrie) tätig. Sie verarbeiten Bleche, Profile und Rohre aus mehrheitlich metallischen Werkstoffen und fügen diese zu Komponenten und Baugruppen zusammen.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ bauen Apparate, Maschinen und Anlagen für interne und externe Auftraggeber und führen die damit verbundenen Montage- und Inbetriebsetzungsarbeiten aus. Sie arbeiten in Werkstätten des eigenen Unternehmens, aber auch bei Kunden im In- und Ausland.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ kommen in verschiedenen Bereichen wie dem Apparate- oder Maschinenbau, der Gebäude-, Verkehrs- oder Lebensmitteltechnik, der Pharmaindustrie etc. zum Einsatz. Sie stellen somit die unterschiedlichsten Produkte her.

2.2 Wichtigste Handlungskompetenzen

Die speziellen Kompetenzen von Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ liegen in der Verarbeitung von Blechen, Profilen und Rohren, sei das mit traditionellen Werkzeugen, wie die Säge, Biegeapparaten oder Schweissgeräten als auch mit computergesteuerten Blechmaschinen, Schweißrobotern oder Laserschneideanlagen. Sie setzen neue Technologien in digitale Arbeitswelt professionell ein und achten dabei auch auf die Sicherheit.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ sind Spezialisten der Techniken wie Schweißen, Umformen, Nieten, Verschrauben und Kleben. Sie bearbeiten die Komponenten aus Metall oder Kunststoff äusserst genau, damit der anschliessende Zusammenbau reibungslos funktioniert. Sie beteiligen sich am Produktionsprozess von der Projektierungsphase über die Fertigung und Montage bis hin zur Inbetriebnahme. Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ betreiben, überwachen und optimieren Produktionsprozesse und führen Instandhaltungsarbeiten aus. Sie beschaffen sich die notwendigen Informationen und beachten geltende Vorschriften und Normen. Bei der Inbetriebnahme führen sie Funktions- und Qualitätskontrollen durch und dokumentieren ihre Arbeiten.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ arbeiten in einem vernetzten Umfeld. Sie befinden sich in ständigem Austausch mit anderen Fachpersonen, Kunden und Lieferanten. Oft arbeiten sie im Team und setzen dabei ihre Fach-, Sozial- und Selbstkompetenz wirkungsvoll ein. Sie reflektieren ihr Handeln im industriellen Arbeitsalltag und entwickeln sich dadurch weiter.

2.3 Berufsausübung

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ führen die ihnen anvertrauten Aufträge und Projekte systematisch und selbstständig durch. Im Hinblick auf die kontinuierliche Optimierung von Anlagen, Apparaten und Maschinen zeigen sie sich flexibel und offen für Neuerungen.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ zeichnen sich durch ihr praktisches handwerkliches Geschick aus. Sie zeigen Interesse an der Entstehung eines Apparates oder der Montage einer Industrieanlage und haben ein ausgeprägt räumliches Vorstellungsvermögen, d.h. sie können sich fertige Konstruktionen gut vorstellen. Oft sind bei ihrer Arbeit auch Kreativität und Ausdauer gefragt. Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ übernehmen Verantwortung für die von ihnen eingesetzten Werkzeuge und Werkzeugmaschinen, aber auch für die Arbeitssicherheit und den Gesundheitsschutz.

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ haben grosse Entwicklungs- und Zukunftschancen. Sie können sich in verschiedenen Bereichen spezialisieren (z.B. Schweisspezialist/in, Fertigungsfachmann/frau), Weiterbildungen besuchen (z.B. Techniker/in, Ingenieur/in) oder Leitungsfunktionen übernehmen (z.B. Gruppenleiter/in, Werkstattleiter/in).

2.4 Bedeutung des Berufes für Gesellschaft, Wirtschaft, Natur und Kultur

Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ zeichnen sich durch ihr wirtschaftliches und gleichzeitig ökologisches Denken und Handeln aus. Sie sind aktiv an der Herstellung von Zukunftstechnologien beteiligt. Ihre Arbeit ermöglicht nötige Entwicklungen, um die Dekarbonisierung sowie die Klima- und Energieziele zu erreichen. Anlagen- und Apparatebauer/innen EFZ halten sich an gesetzliche Regelungen und Vorschriften und leisten damit einen Beitrag zu Gesellschaft und Natur. Sie beachten die Grundsätze des Umweltschutzes, setzen Ressourcen effizient ein und unterstützen den Einsatz von erneuerbaren Energien, inklusive ihrer Speicherung.

2.5 Allgemeinbildung

Die Allgemeinbildung beinhaltet grundlegende Kompetenzen zur Orientierung im persönlichen Lebenskontext und in der Gesellschaft sowie zur Bewältigung von privaten und beruflichen Herausforderungen.

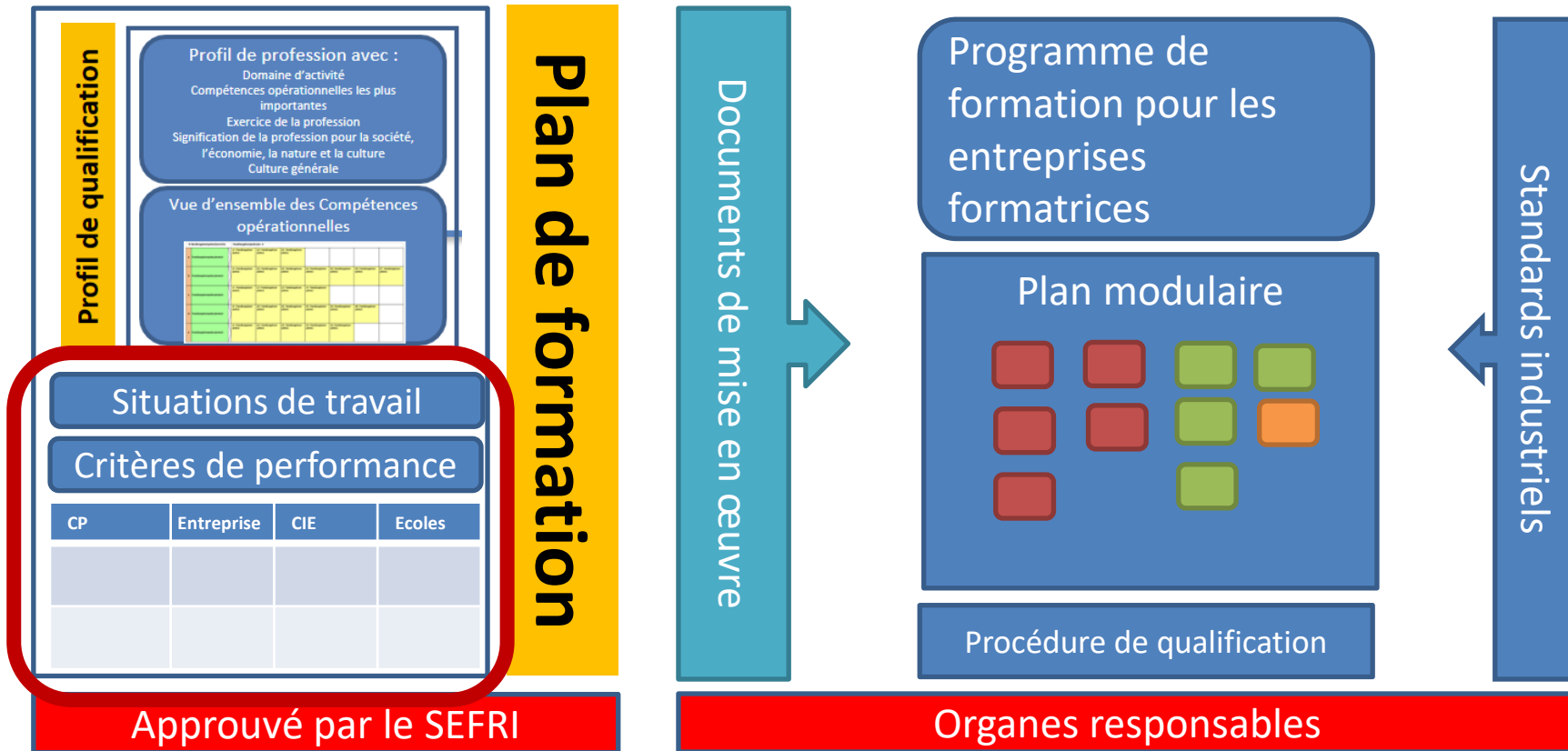
Vue d'ensemble des CO: AU

↓ Domaines CO CO (compétences opérationnelles) →

a	Développer des processus d'automatisation	a1: Etablir ou mettre à jour les documents de fabrication pour des installations automatisées	a2: Etablir les dessins de plaques frontales, fixations de composants et boîtiers	a3: Elaborer des concepts de logiciels et de visualisation d'installations automatisées	a4: Monter des capteurs ou des composants intelligents dans des installations automatisées	a5: Planifier et configurer des réseaux pour des installations automatisées	a6: Dimensionner les entraînements d'installations automatisées	a7: Modéliser des composants mécaniques simples avec un système CAO (conception assistée par ordinateur)	a8: Mettre en service un jumeau numérique d'installations automatisées				
b	Fabriquer et mettre en service des installations automatisées	b1: Monter et mettre en service des installations automatisées	b2: Usiner ou fabriquer des composants mécaniques ou des pièces d'installations automatisées	b3: Programmer des logiciels et des visualisations d'installations automatisées et les tester avec le matériel	b4: Installer et mettre en service des entraînements dans des installations automatisées	b5: Monter et régler le système dans des installations automatisées	b6: Intégrer des capteurs ou des composants intelligents dans des installations automatisées	b7: Raccorder des équipements électriques sous la surveillance d'un titulaire d'une autorisation art. 15 OIBT	b8: Compléter des installations automatisées avec des robots et les mettre en service	b9: Former les clientes et les clients sur des installations automatisées			
c	Entretien des installations automatisées	c1: Vérifier la fonction d'une installation automatisée	c2: Remplacer ou moderniser des pièces sur des installations automatisées existantes	c3: Eliminer les défauts matériels et logiciels sur des installations automatisées	c4: Surveiller les données des processus d'installations automatisées et prendre les mesures correctives	c5: Réviser des installations automatisées	c6: Visualiser la consommation d'énergie des installations automatisées et optimiser leur rendement énergétique	c7: Analyser et contrôler les performances des installations automatisées					
d	Endosser la responsabilité fonctionnelle	d1: Planifier des projets dans l'environnement de l'automatisation	d2: Contrôler le déroulement des projets dans l'environnement de l'automatisation	d3: Evaluer les résultats des projets dans l'environnement de l'automatisation	d4: Gérer les responsabilités des projets dans l'environnement de l'automatisation	d5: Endosser la responsabilité globale pour le développement du processus d'automatisation	d6: Endosser la responsabilité globale pour la réalisation et la mise en service d'installations automatisées	d7: Endosser la responsabilité globale pour la maintenance d'installations automatisées	d8: Construire et mettre en service des systèmes de distribution d'énergie électrique	d9: Fabriquer ou réviser des machines électriques ou des équipements électriques ainsi que fabriquer des bobines	d10: Développer, fabriquer et mettre en service des commandes pour des systèmes d'automatisation des bâtiments	d11: Equiper des moyens de transport de systèmes automatisés et les entretenir	

L'acquisition des compétences opérationnelles a1 à a5, b1 à b7, c1 à c4 et d1 à d4 est obligatoire pour tous les apprentis. Quant aux compétences opérationnelles a6 à a8, b8 et b9 ainsi que c5 à c7, l'acquisition d'une compétence opérationnelle est obligatoire. Quant aux compétences opérationnelles d5 à d11, l'acquisition d'une compétence opérationnelle supplémentaire est obligatoire.

VUE D'ENSEMBLE documents de base et responsabilités





Exemple d'une situation de travail des PM

Compétence opérationnelle b3: usiner des produits de l'industrie MEM avec des machines-outils

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont chargés d'usiner une pièce mécanique. L'usinage peut être effectué sur une ou plusieurs machines-outils conventionnelles et/ou à commande numérique. Le poste de travail est déjà équipé.

Ils commencent par étudier l'ordre de fabrication et interprètent les spécifications du dessin technique. Ils se procurent eux-mêmes les informations manquantes et, si nécessaire, prennent contact avec le client. Ensuite, ils se procurent les matières premières nécessaires, planifient la fabrication et la documentent. Si le produit est fabriqué sur une machine CNC, ils sont également responsables de sa programmation. Ce faisant, ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques et réfléchissent dès cette phase à la manière dont ils vont contrôler le produit. Selon les besoins, ils se procurent de nouveaux outils, moyens de serrage et instruments de mesure en concertation avec le supérieur hiérarchique. Pendant l'usinage, ils évaluent, mettent en œuvre et documentent en permanence les mesures d'optimisation. En cas de problèmes, ils élaborent des solutions de manière autonome et en discutent avec le supérieur hiérarchique.

Une fois le produit fabriqué, ils l'acheminent vers l'étape d'usinage suivante ou le remettent directement au client.

Principes d'attribution des critères de performance

Lieu de formation Entreprise: dispose habituellement du plus grand nombre de critères de performance; critères minimaux pour les compétences opérationnelles

Lieu de formation Ecole: critères de performance de soutien et orientés vers les contenus (mais aussi formulés sous la forme d'activités)

Lieu de formation CIE: à titre complémentaire et d'approfondissement (redondance avec les CP de l'entreprise); compensatoire (l'entreprise ne peut pas former); enseignement d'aptitudes partielles comme soutien aux entreprises

Critères de performance et niveau

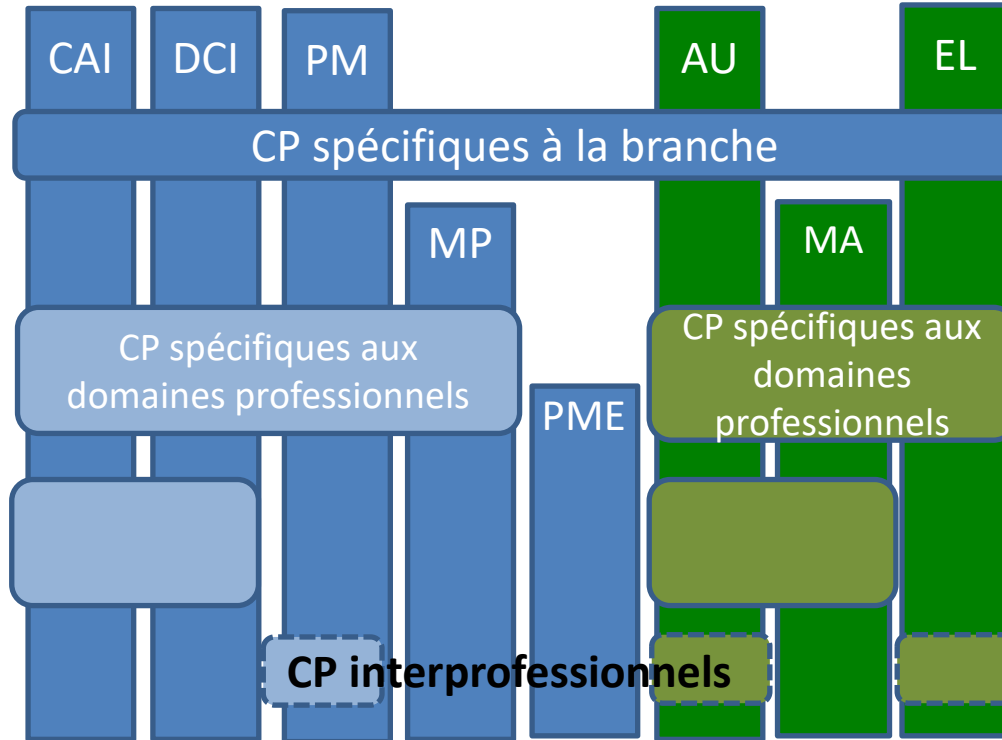
Niveau de performance	Description
NP 1	Utilisation de technologies, instruments, procédures, applications, etc.
NP 2	Adaptation de l'utilisation de technologies, instruments, etc. basée sur des écarts (analyse état réel-demandé; adaptation)
NP 3	Exécuter des mandats de manière autonome
NP 4	Planifier, calculer
NP 5	Projeter, concevoir, développer ou optimiser des solutions pour des problèmes tirés de la pratique
NP 6	Concevoir et inventer des innovations et des solutions créatives

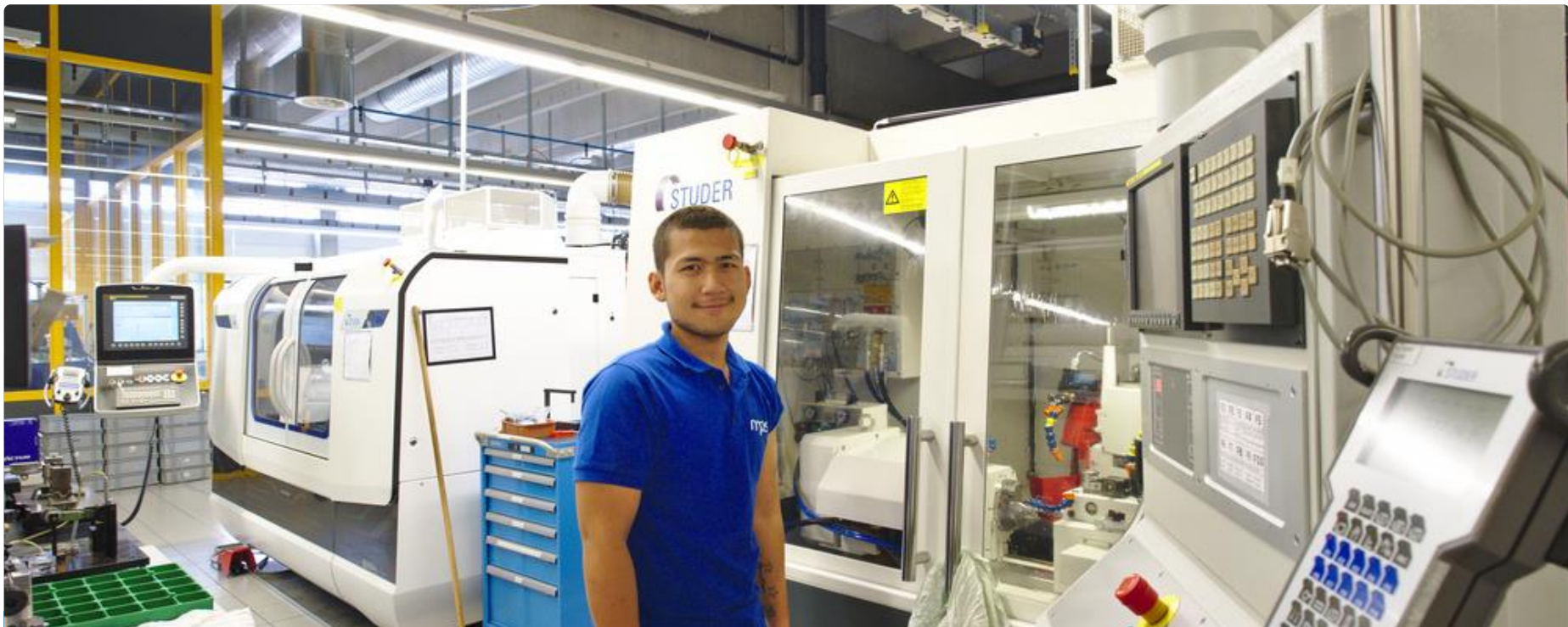


Exemples de critères de performance (PM)

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
Ils planifient l'exécution du mandat en tenant compte des prochaines étapes de travail, établissent les documents de fabrication et estiment les temps de fabrication (NP 4)	Ils calculent, sur la base des documents de fabrication, les temps de fabrication théoriques (NP3)	Ils planifient l'exécution du mandat en tenant compte des prochaines étapes de travail, établissent les documents de fabrication et estiment les temps de fabrication (NP 2)
Ils optimisent les processus de fabrication et les documentent (NP 5)	Ils analysent un processus de fabrication remis et proposent des solutions d'optimisation (NP 4)	
Ils se procurent les outils, moyens de contrôle et de mesure ou les moyens de serrage en tenant compte des processus internes (NP 3)		

Critères de performance horizontaux





4. Projets partiels





4.1 Promotion des métiers



Objectifs projet partiel Promotion des métiers

- Développement d'un concept global de promotion des métiers pour atteindre les objectifs FUTUREMEM 2027
- Mise en œuvre successive des mesures de promotion des métiers dès l'été 2022 (élèves, écoles publiques, entreprises, parents, promoteurs des métiers, orientations professionnelles).

Besoins d'informations dès fin août 2022 (surtout les salons des métiers, SwissSkills):

- Début d'apprentissage 2023: informations existantes (élèves du cycle 3)
- Début d'apprentissage 2024: nouvelles informations (élèves du cycle 2)
 - ⇒ D'ici-là, refonte du site web (nouvelle page d'accueil) et des éléments associés pour une meilleure reconnaissance lors des salons ainsi que des premières informations sur les métiers «nouvellement créés» à partir de 2024.

- Concept de promotion des métiers MEM (Focus formation professionnelle initiale)
 - SWOT: promotion / communication actuelle
 - Promotion / principes de communication
 - Feuille de route de la promotion / jalons de communication
- Plan de mesures dès l'été 2022

⇒ Les deux principaux livrables doivent être entrepris en parallèle (mise en place des premières mesures **sans** attendre l'approbation du concept global «Promotion des métiers»)

Groupes d'intérêt / parties prenantes

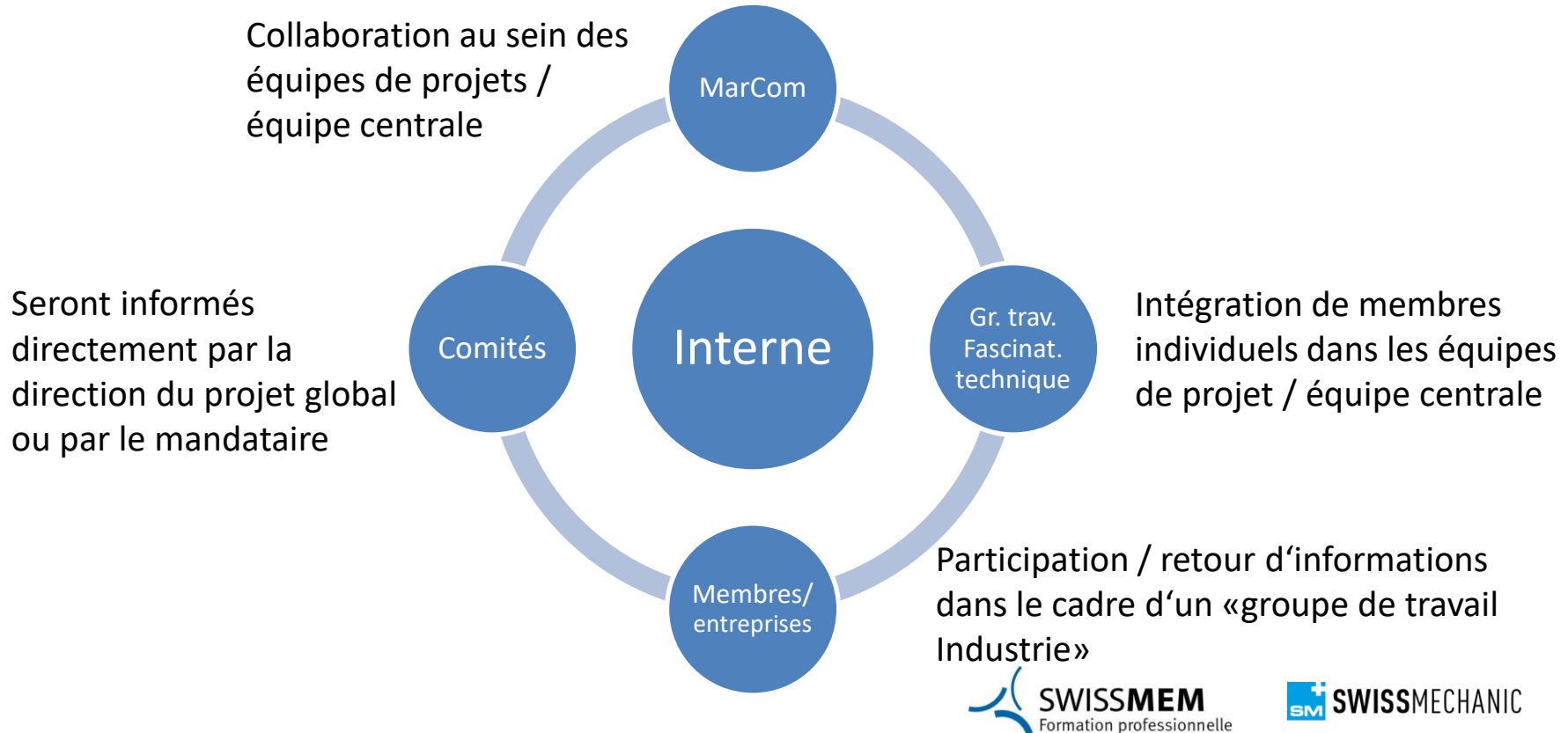
Interne

- Personnes MarCom existantes
- Groupe de travail Fascination technique
- Comités des associations
- **Membres (entreprises, formateurs/trices)**

Externe

- **Élèves**
- Enseignants / écoles (secondaire I, év. aussi primaire)
- Parents / responsables légaux
- Orientation professionnelle et de carrière

Intégration des parties prenantes internes

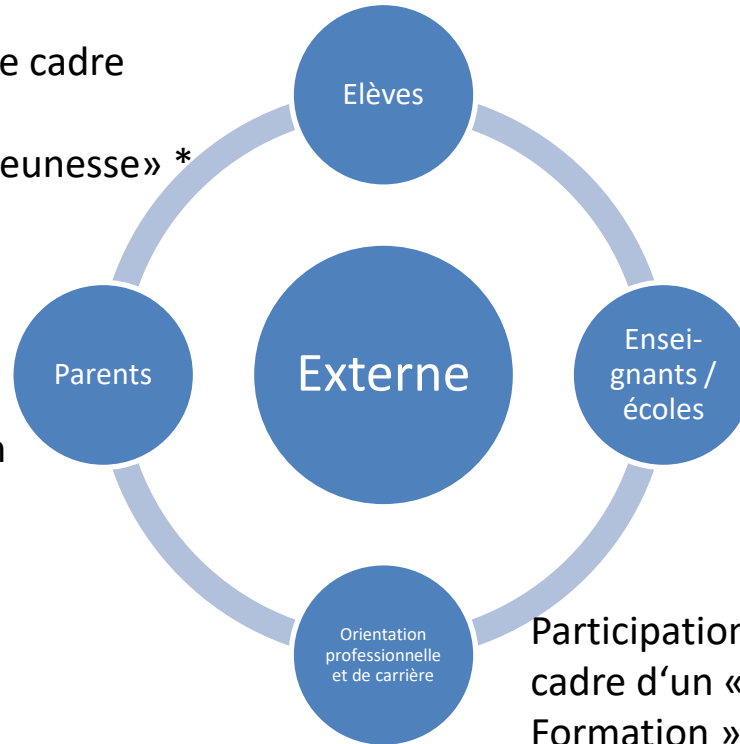


Intégration des parties prenantes externes

Participation / retour d'informations dans le cadre d'un «groupe d'accompagnement Jeunesse» *

* *Alternative: groupe de discussion existant Agence*

Nice to have: coopération avec la participation des parents, etc.: informations sur le système de formation duale, informations sur les professions facilement compréhensibles

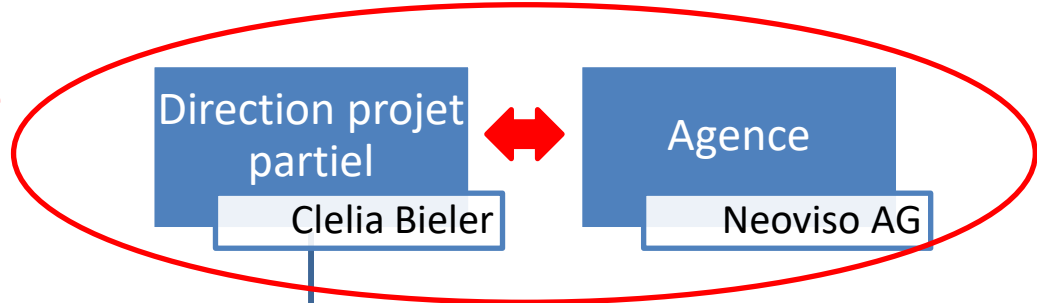


Participation / retour d'informations dans le cadre d'un «groupe d'accompagnement Formation»

Participation / retour d'informations dans le cadre d'un «groupe d'accompagnement Formation »

Collaboration au sein du projet

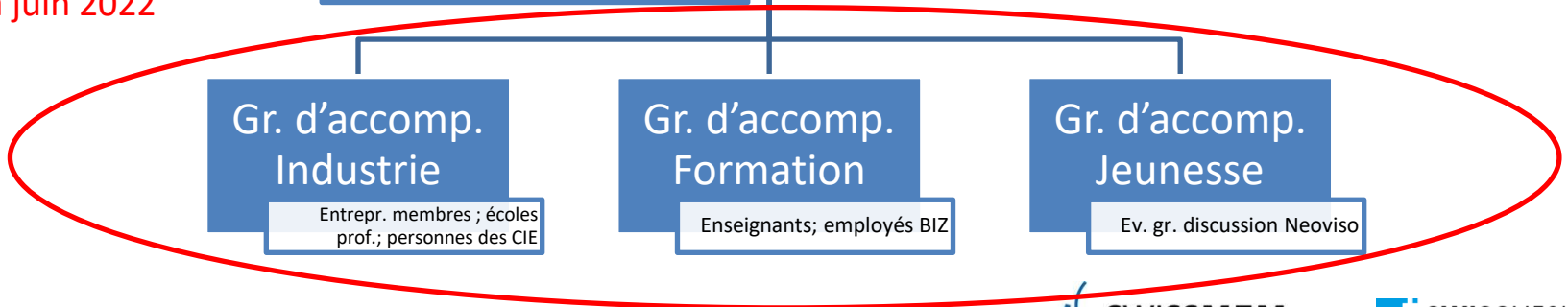
Collaboration étroite, mode de travail itératif: processus de retour d'information régulier



Conseils d'orientation, approche participative: env. 4 réunions (en ligne) jusqu'à juin 2022



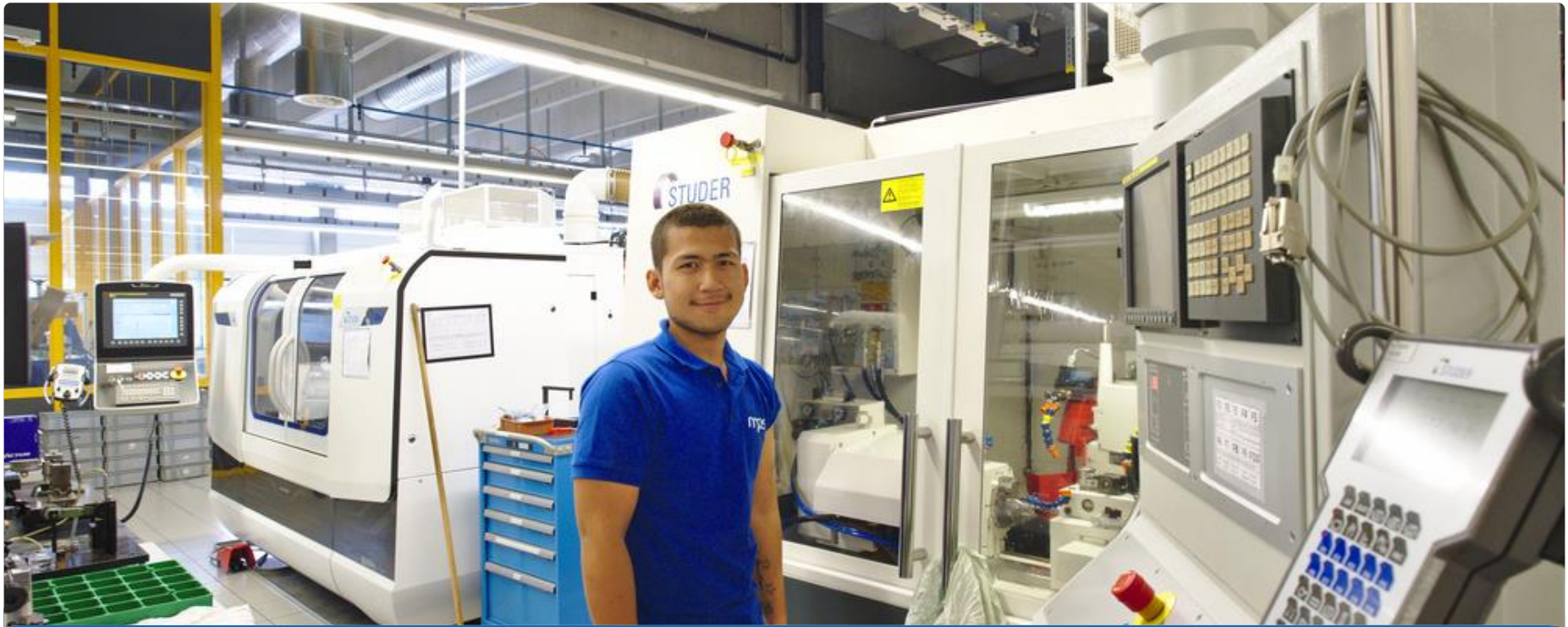
Connaiss. professionnelles / savoir-faire interne: consultation ponctuelle et à titre de conseil



Calendrier approximatif

Paquets de travail	2021		2022											
	Nov	Dez	Jan	Feb	Mär	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt	Nov	Dez
INITIALISATION														
Choix de l'agence														
Composer des commissions et groupes d'accompagnement														
Affiner des mandats de projets partiels / établir des plans de projets														
ELABORATION D'UN CONCEPT														
Démarrage / affinage des présentations avec l'agence														
Embarquement des groupes d'accompagnement et équipes noyaux														
Définir le mix marketing et le calendrier; proposition pour premières mises en œuvre (avec agence)														
Boucle de retours d'info de l'équipe noyau et des groupes d'accompagnement / groupe de pilotage approbation														
Elaboration concept global détaillé (avec agence)														
Boucle de retours d'info de l'équipe noyau et des groupes d'accompagnement / groupe de pilotage approbation														
MISE EN ŒUVRE DES MESURES														
Production premier contenu pour site web, salons et médias sociaux (images, vidéos, etc.)														
Boucle de retours d'info de l'équipe noyau et des groupes d'accompagnement / groupe de pilotage approbation														
Mise en oeuvre du site web / présentation pour salons et premier marketing / éléments de communication pour des canaux définis														
Boucle de retours d'info de l'équipe noyau et des groupes d'accompagnement / groupe de pilotage approbation														
Diffusion aux membres et associations														
Activation officielle de la nouvelle Landingpage ainsi que présentation aux salons														
Mise en place d'autres éléments de marketing / éléments de communication selon concept														

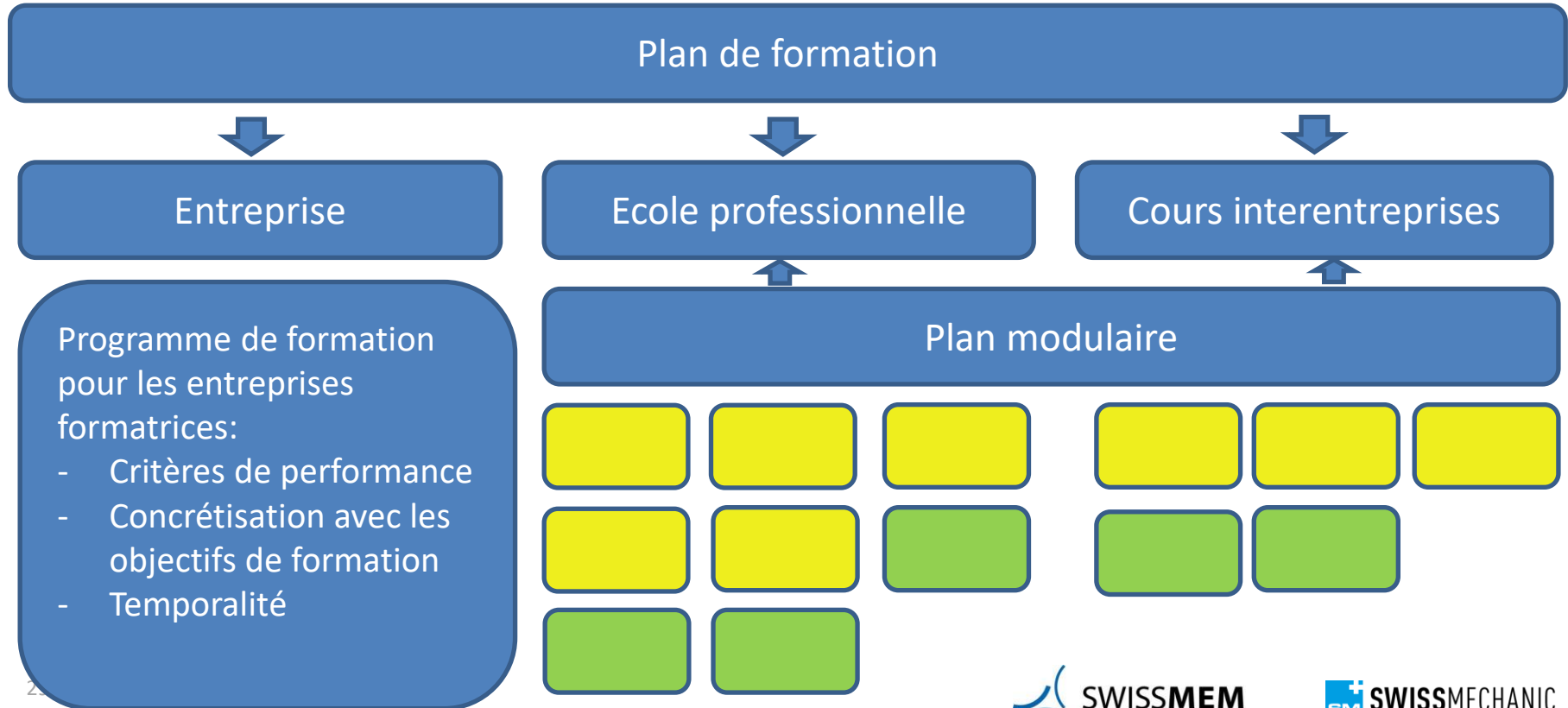
SwissSkills



4.2 Concept de pédagogie professionnelle et concept modulaire



Interaction:





Concept de pédagogie professionnelle: structure

Situation de départ	Documents de base CO obligatoires et obligatoires à option; CP; NP
Éléments conceptuels didactiques	Paradigmes; compréhension de base de l'enseignement et de l'apprentissage; processus d'apprentissage et modèle de travail; orientation vers les CO
Formes d'organisations	Aide avant tout pour les EP
Concept du plan modulaire	Développement didactique (orientation vers les champs d'apprentissage); types de modules; architecture



Concept de développement des modules	Processus; assurance qualité; DQ ; distribution
Concept médias	En référence au concept didactique - portée - principes
Tâche d'apprentissage	Élément clé didactique et méthodique avec collection de méthodes
Maturité professionnelle	MatPro 1 (probablement pas intégré)
Planification	Assistance
Développement personnel / formation continue	

Du plan de formation au plan modulaire

Plan de formation avec CO, situations de travail et critères de performance



Champs d'apprentissage judicieux issus des critères de performance pour les EP et CIE

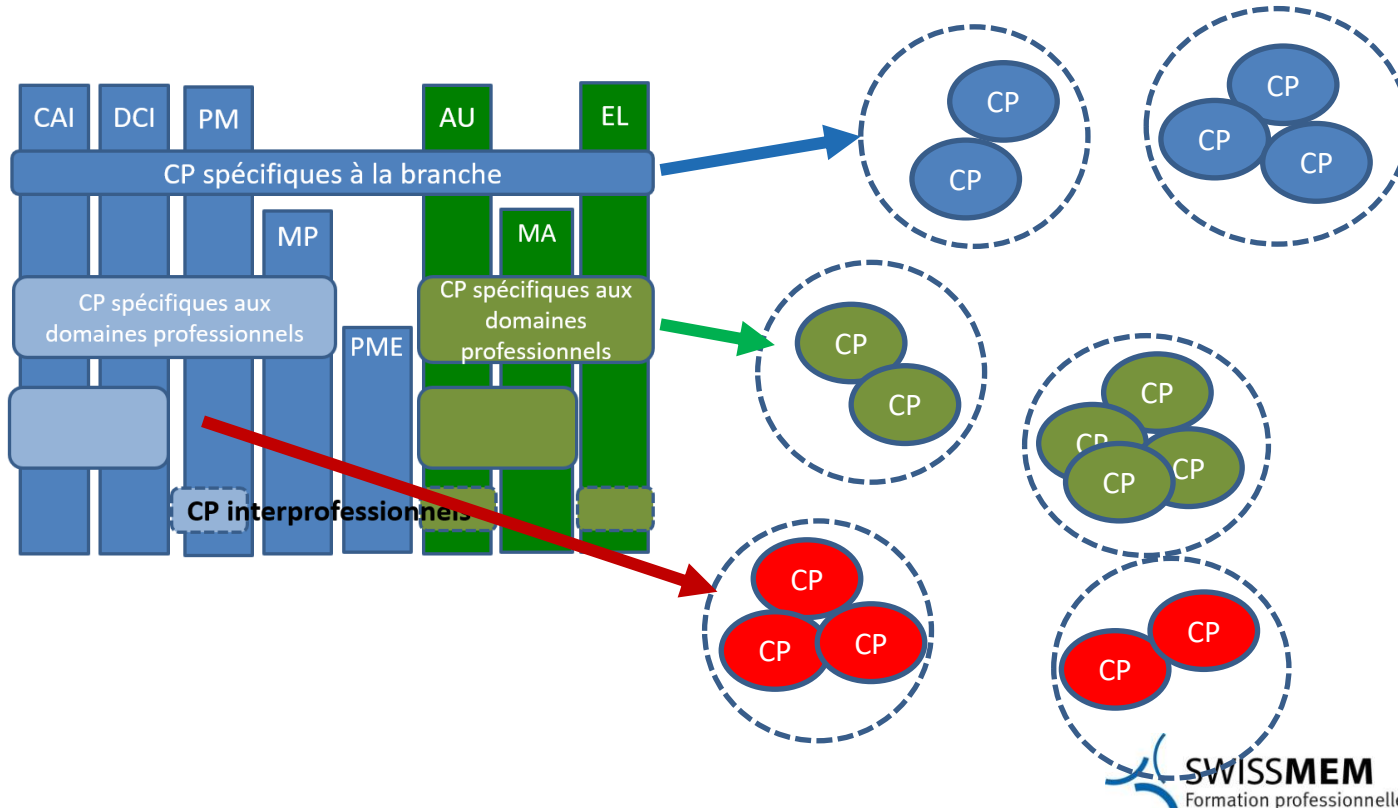


Modules pour les EP et les CIE avec description des modules

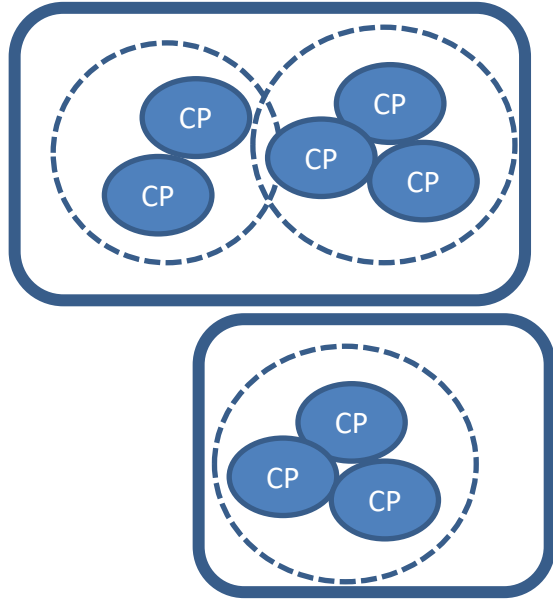


Plan modulaire avec des modules de base, de soutien, de développement, d'approfondissement, de mise en réseau, etc.

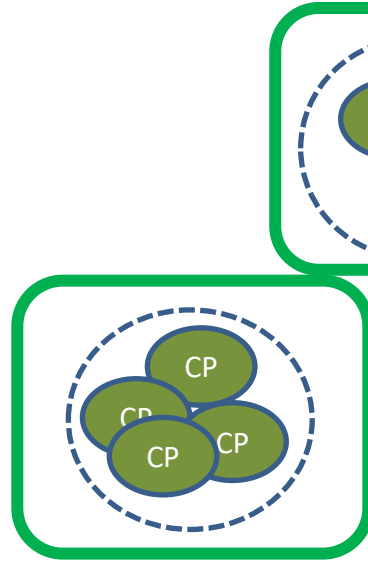
Développement des champs d'apprentissage



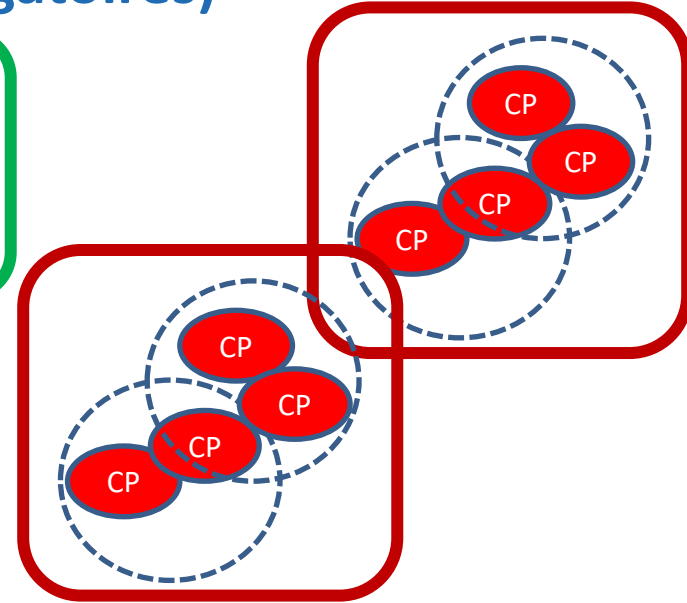
Développement des modules (modules obligatoires)



Modules de branche



Modules de champs
interprofessionnels



Modules spécifiques
aux professions



Structure possible d'un module

Conditions-cadres:

Nombre de leçons; période de la formation; lieu de formation; interaction avec d'autres modules

Référencement PlaFo:

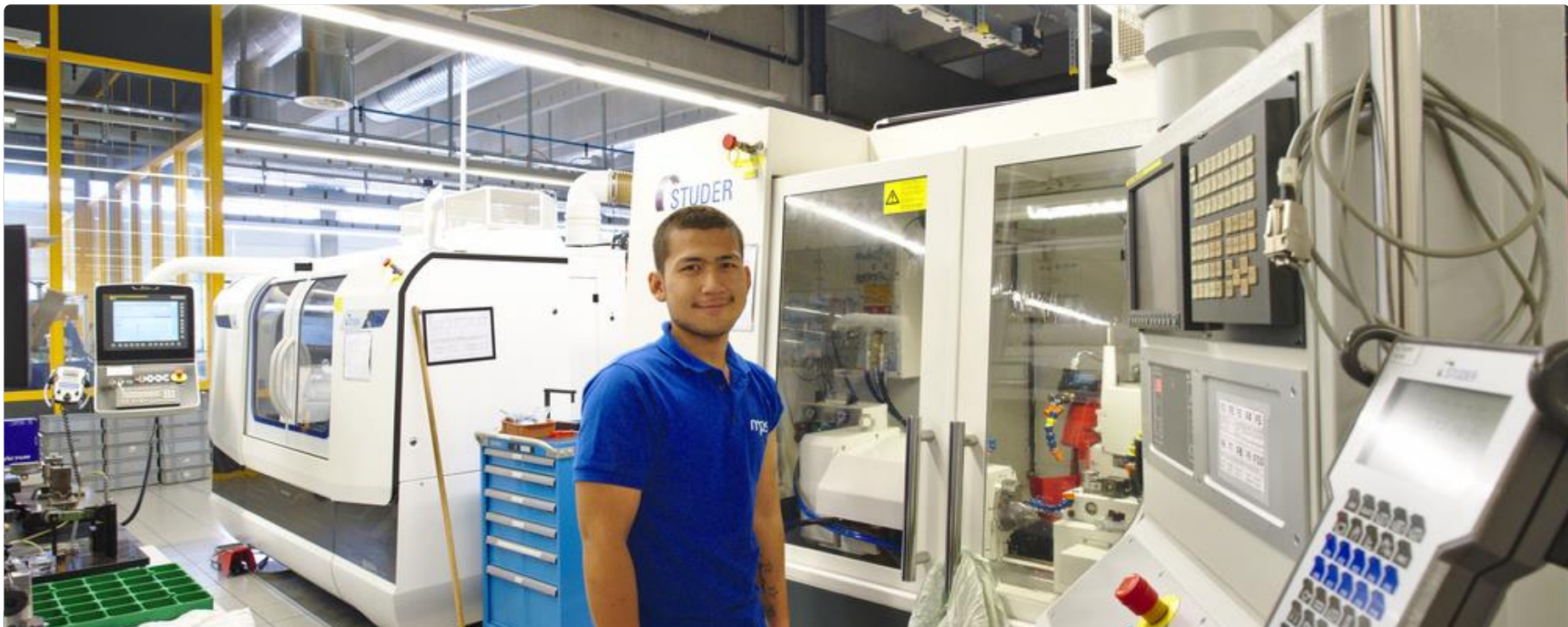
- Critères de performance à satisfaire avec le niveau de performance (champ d'apprentissage)
- CO et situations de travail

Conception du contenu

- Savoir opérationnel nécessaire
- Opérationnalisé avec des objectifs de formation
- Indications méthodologiques
- Obligatoire et à option (exigences minimales / élargies)

Contrôle de compétences:

- proposition (forme et étendue)
- Critères de qualité



4.3 Dénominations des professions

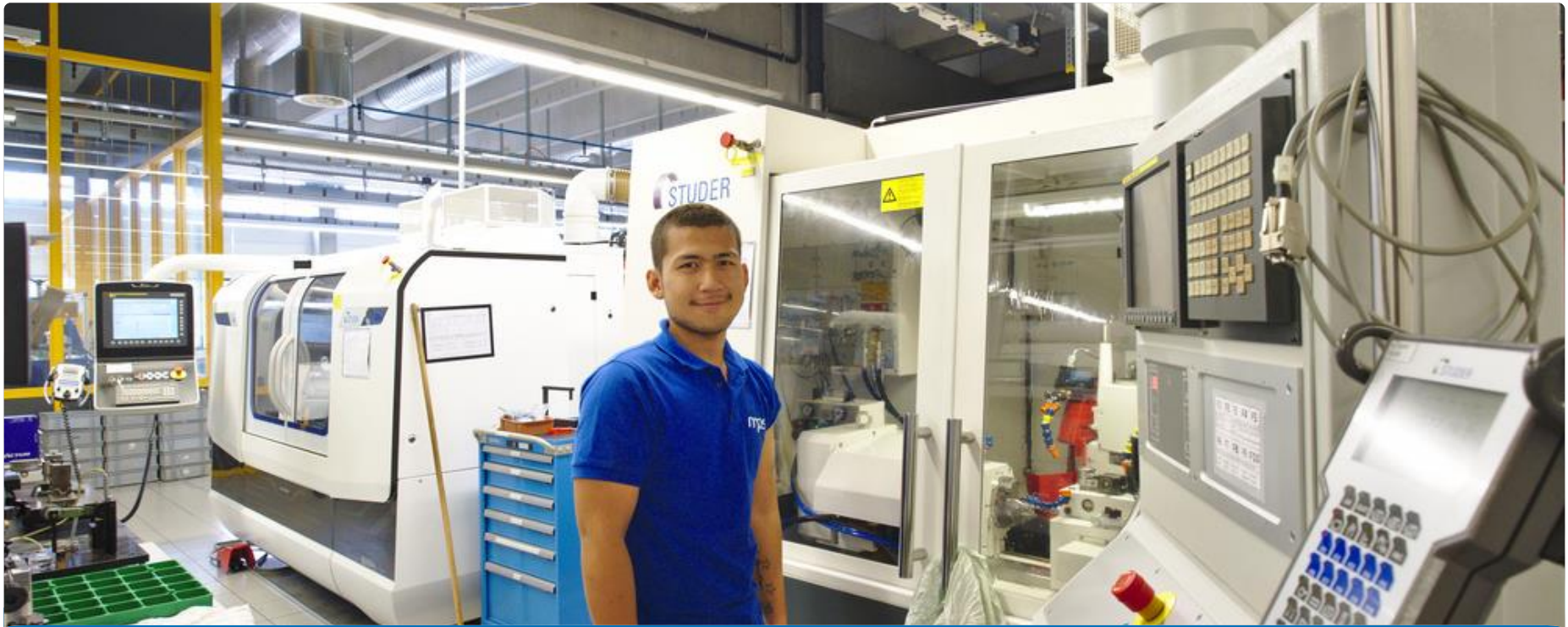


Dénominations des professions

Informations

- Les nouvelles dénominations des professions ont été examinées
- Merci beaucoup pour votre collaboration dans les ateliers de créativité et dans les sondages
- Malheureusement, aucune solution uniforme n'est réalisable dans les trois langues officielles

- Demande déposée à la CSDPQ-MEM le 26.1.22 de conserver les actuelles dénominations des professions
- **Cette demande a été acceptée, c'est-à-dire que les actuelles dénominations des professions sont maintenues.**



4.4 Procédure de qualification



Procédure de qualification

Conditions-cadres

- La procédure de qualification (PQ) vise à vérifier si les candidat-e-s ont acquis les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle définie.
- La PQ sert à assurer la qualité de la formation professionnelle initiale.
- Par conséquent, elle constitue un élément important du projet global FUTUREMEM.
- La PQ est réglée dans l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale.
- La PQ doit être organisée dans le cadre d'une procédure associant les partenaires de la formation professionnelle à l'aide de l'instrument Cadre de référence pour la conception de PQ.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Formation professionnelle initiale

Formation professionnelle initiale

Cadre de référence pour la conception de procédures de qualifica- tion avec examen final

du 8 juillet 2016 (État au 04.09.2019)

Procédure de qualification

Modèle de PQ actuel

- Mix équilibré entre une base théorique large et la pratique professionnelle
- Notes éliminatoires comme système d'assurance qualité pour l'économie (entreprises accueillant des personnes terminant un apprentissage)
- Grâce à la note éliminatoire, les écoles professionnelles ont un poids
- Inconvénient: l'orientation vers les compétences opérationnelles fait défaut

Actuel: procédure de qualification (profil CFC)

<i>Positions</i>	<i>Note éliminatoire</i>	<i>Pondération</i>
Examen partiel TPP	oui	25%
Travail pratique TPI	oui	25%
Connaissances professionnelles note d'expérience	oui comme note finale	15%
Connaissances professionnelles		15%
Culture générale	non	20%

Procédure de qualification

Modèle de base initial innovant des organes responsables FUTUREMEM

- Examen partiel EP/CIE: exigences de base théoriques et pratiques garanties au niveau national (avec note éliminatoire)
- Approfondissements comme exigences étendues à option (TPI)
- Note d'expérience des connaissances professionnelles comme «garant» d'avoir acquis les compétences interdisciplinaires et opérationnelles requises

Procédure de qualification FUTUREMEM (profil CFC)

<i>Positions</i>	<i>Note éliminatoire</i>	<i>Pondération</i>
Examen partiel a) Examen transversal EP	oui	40%
Examen partiel b) Examen transversal CIE	oui	60%
TPI	oui	30%
Connaissances professionnelles	oui	15%
Culture générale	non	20%

Note: A bracket groups the 40% and 60% weights, with a total of 35% indicated next to it.

Procédure de qualification

Modèle de PQ non soutenu par FUTUREMEM (variante I des cantons)

- Examen des connaissances professionnelles après 3 ou 4 semestres sur une base trop restreinte
- Ne répond pas aux besoins de la branche d'un examen partiel transversal et orienté vers les compétences opérationnelles.
- Plutôt une régression par rapport aux PQ actuelles

Modèle procédure de qualification Cantons (CFC)		
<i>Positions</i>	<i>Note éliminatoire</i>	<i>Pondération</i>
Examen partiel comme TPP	oui	10%
Travail pratique comme TPI, y compris entretien profess.	oui	30%
Connaissances professionnelles	non	20%
Connaissances professionnelles note d'expérience	non	20%
Culture générale	non	20%



Procédure de qualification

Autres variantes de PQ en discussion (variante II des cantons)

- Condition préalable / condition-cadre: tous les lieux de formation génèrent une note d'expérience
- Répartition de la pondération par lieu de formation. Par exemple: 20% note d'expérience de l'entreprise, 10% école professionnelle, 10% note d'expérience CIE
- Entretien de bilan après 6 mois avec une déclaration d'engagement. Après 6 mois supplémentaires, décision si apprentissage de 3 ou 4 ans ou APF*

Modèle procédure de qualification Cantons (CFC)

<i>Positions</i>	<i>Note éliminatoire</i>	<i>Pondération</i>
Examen partiel sous la forme d'un TPP	oui	15%
Travail pratique sous la forme d'un TPI	oui	25%
Note d'expérience Lieux de formation	non/oui*	40%
Culture générale	non	20%

Procédure de qualification

Opportunités inhérentes au discours actuel

- Alignement sur les compétences opérationnelles (pas de compétences en réserve)
- Promouvoir la responsabilité personnelle des apprenants
- Examiner le matériel d'enseignement en même temps que les ressources supplémentaires développées
- Intégrer le processus d'apprentissage dans la PQ (portfolio)
- Définir le rôle des formateurs et des enseignants dans les écoles professionnelles

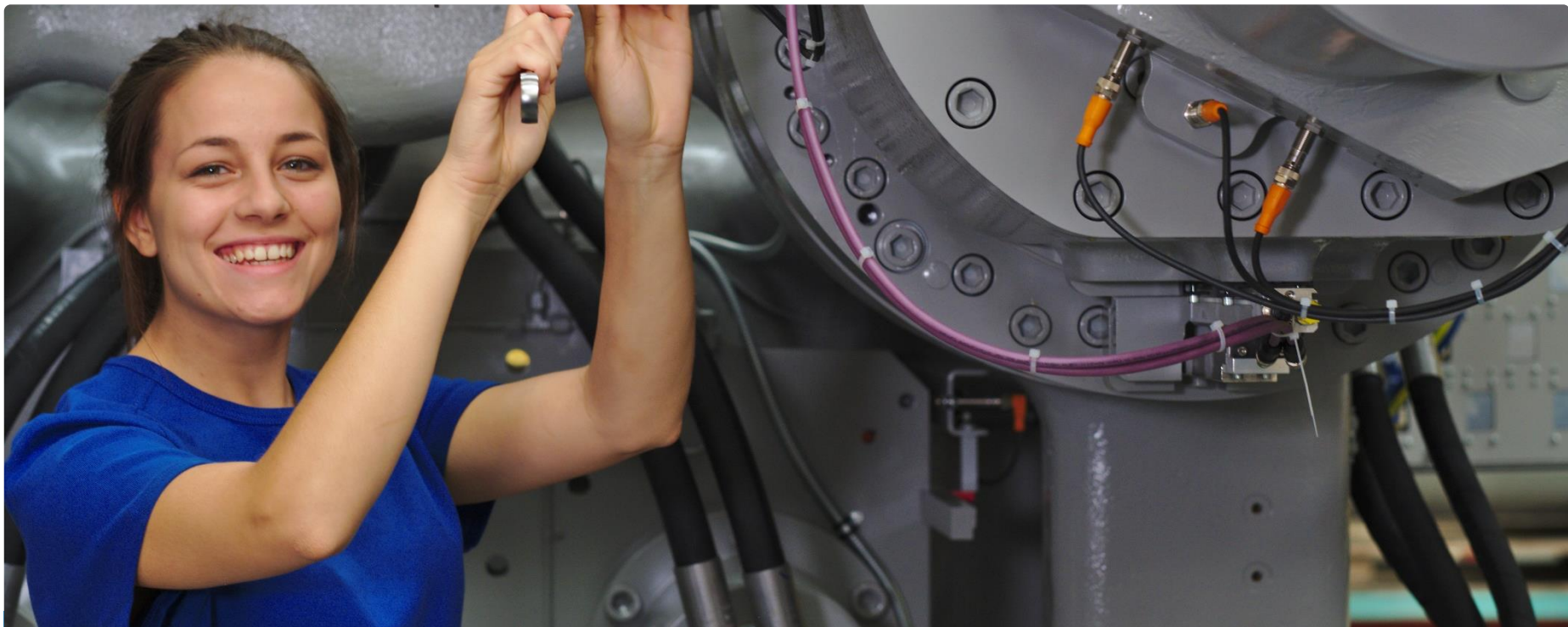


Procédure de qualification

Risques inhérents au discours actuel

- Réalisation insuffisante des innovations en raison des conditions-cadres juridiques
- Penser selon de vieux schémas: des examens écrits orientés vers les compétences opérationnelles sont aussi envisageables
- Équilibre des critères de qualité
- Vouloir trop à la fois et ainsi surcharger le système



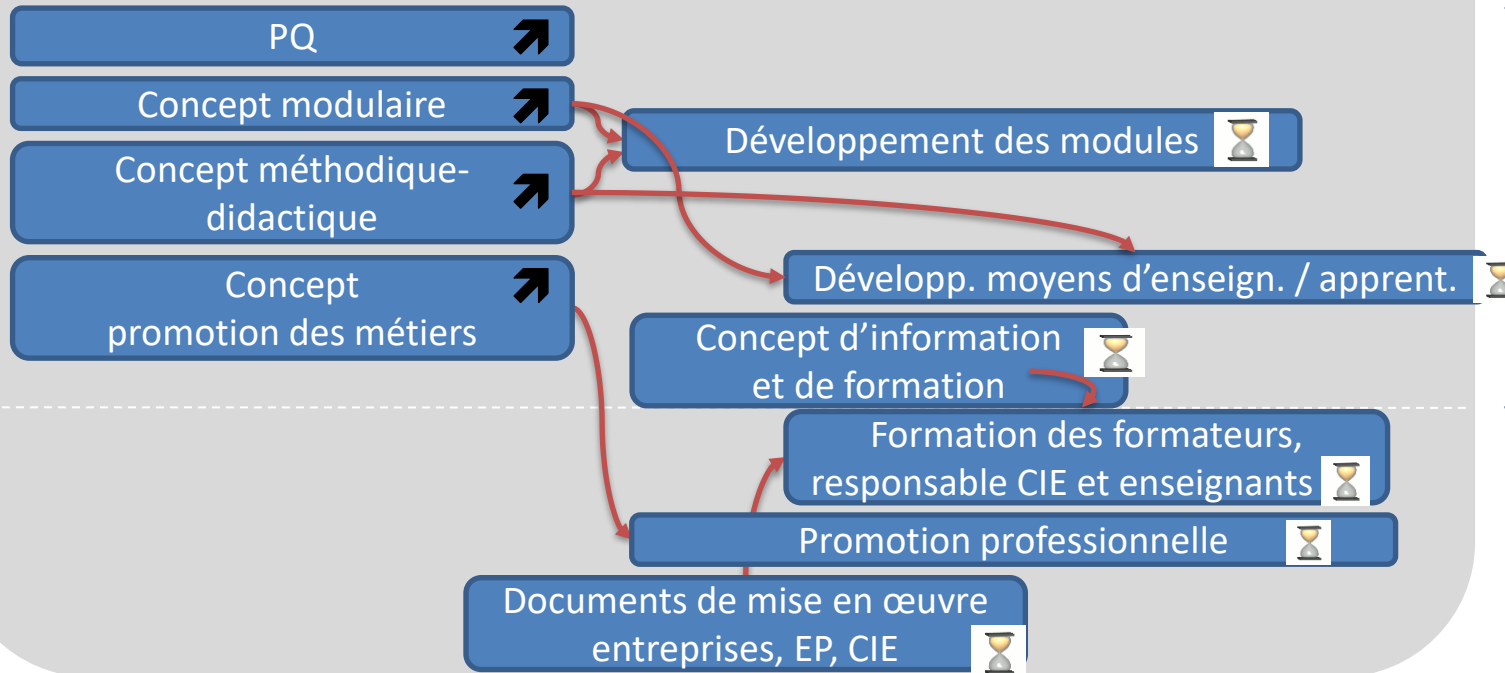




5. Perspectives et préparatifs de la mise en œuvre



Préparatifs de mise en œuvre par les partenaires de la FP

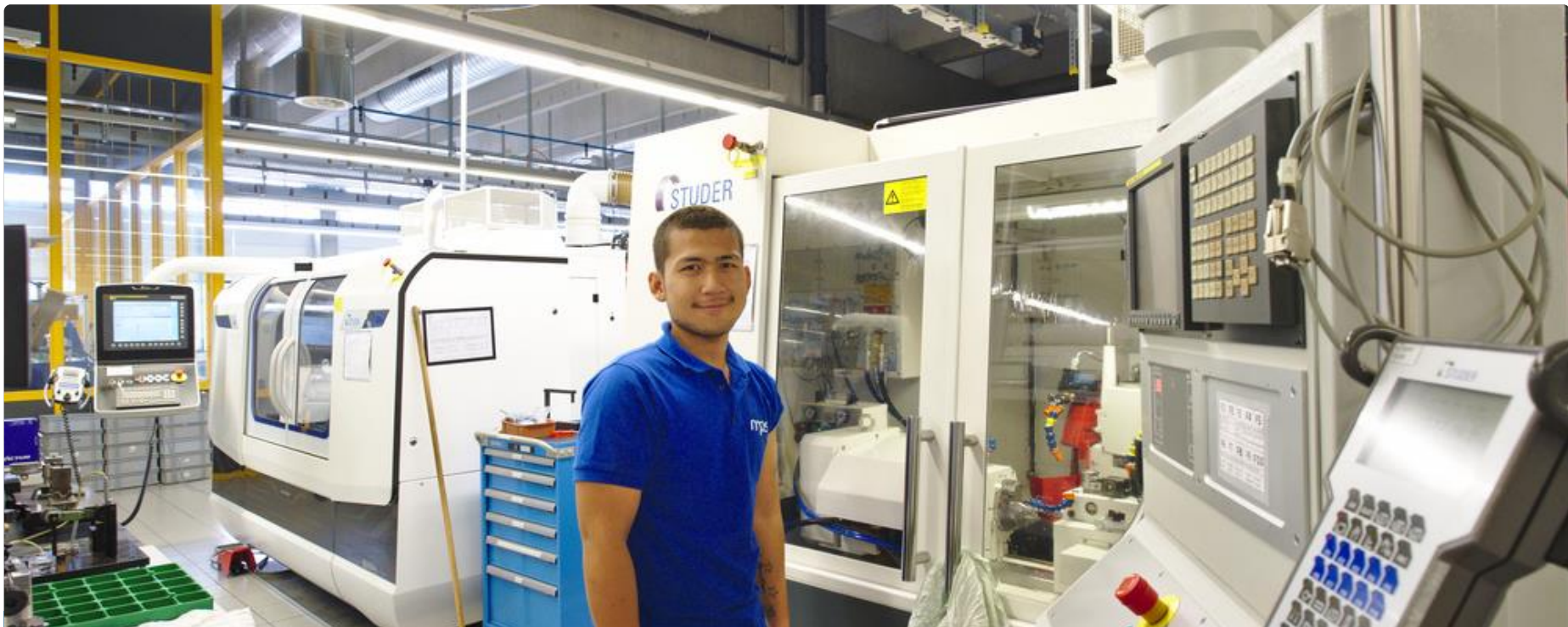
T4/21	T1/22	T2/22	T3/22	T4/22	2023	2024
-------	-------	-------	-------	-------	------	------



 démarré
 démarre prochainement

PMOPFP – projet partiel avec intégration des parties prenantes correspondantes

Organes responsables FUTUREMEM



6. Places de marché



Place de marché

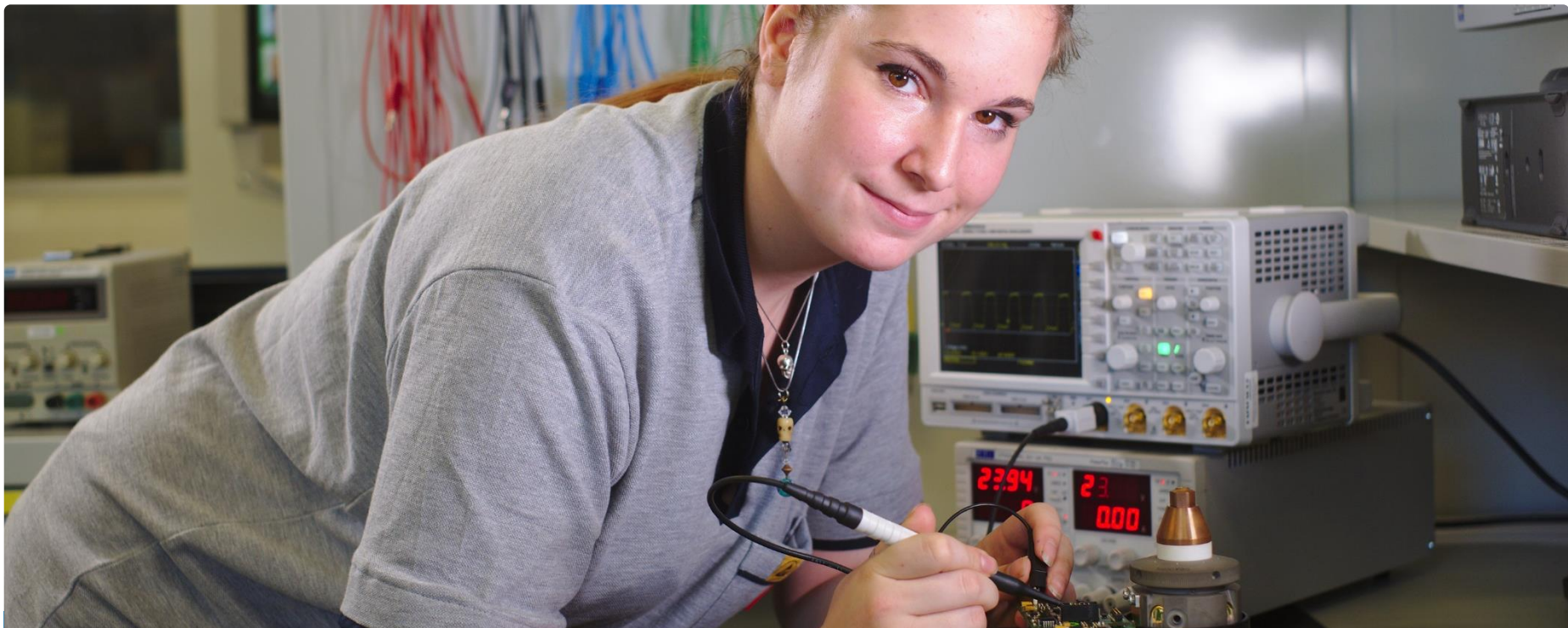
Explications relatives à la place de marché

- « Breakout Room » par métier
- Chef de projet partiel sur site
- 30 minutes

- Permutation

- 30 minutes
- Circulation autonome selon intérêt
- 2' avant chaque changement, nous vous aviserons
- Sondage, retours d'informations, questions en continu sur *slido* -> sélectionner le canal!

- Canal séparé pour les francophones et les italophones



6. Fin de la séance d'information



Participez et inscrivez-vous à l'un des nouveaux projets partiels!

- Concept d'informations et de formation; formation des enseignants / formateurs professionnels
- Développement des modules (liste pour les personnes intéressées disponible)
- Participer au développement des contenus d'enseignement / d'apprentissage

Autres possibilités:

- Plateforme d'enseignement / d'apprentissage
- Développement de moyens d'enseignement / d'apprentissage

Nous publions les informations en temps utile sur www.futuremem.swiss.

Séance d'information #6

4 mai 2022, Romandie, début: 10h00, env. 2h

Séance d'information #7

11 mai 2022, Suisse centrale, début: 16h00 h, env. 2h

Séance d'information #8

27 octobre 2022, Suisse orientale, début: 16h00 h, env. 2h

Évaluation de la séance d'information -> [slido.com](https://www.slido.com)

Nous vous remercions de votre attention !



Un projet de

DE FR IT



[Home](#)

[Réforme](#)

[News](#)

[Documents](#)

[Organisation](#)

[Contact](#)

